

Le 9 novembre 1932, l'armée suisse tire sans sommation sur des manifestants protestant contre la mise en accusation «publique» de deux défenseurs des travailleurs, arrangee provocatrice d'un groupe d'extrême droite dont l'histoire confirmera, plus tard, le caractère violent, raciste et antidémocratique. Nous avons un devoir de mémoire.

se souvenir et agir

dimanche 9 novembre 2008

près de la Pierre sur la Plaine de Plainpalais dès 17 h 30
vers le Carrefour des 23-Cantons

allocutions & vin chaud & soupe

18h34 hommage par citation

des treize victimes du 9 novembre 1932



Pourquoi cette commémoration ?

Chaque année, le 9 novembre au soir, des syndicalistes, démocrates et citoyen-ne-s «ordinaires» commémorent la fusillade de 1932.

Ce jour-là, certains tenants de l'oppression - ne supportant plus les résistances du «petit peuple» à la précarisation de ses conditions d'existence - convainquent les autorités cantonales de requérir l'armée, laquelle ouvre le feu sur une contre-manifestation anti-fasciste, faisant 13 morts et 70 blessés.

Ces événements sont précédés de la faillite de la Banque de Genève; partout en Europe et aux Etats-Unis sévit la crise économique. Le fascisme règne en Italie depuis 10 ans, et en Allemagne, Hitler prépare le dernier assaut qui le conduit au pouvoir le 30 janvier 1933.

Sur la Pierre commémorative est gravé **« plus jamais ça ! »**; revendication ou promesse, chaque année l'actualité présente de nouvelles raisons de le rappeler.

Le devoir de mémoire s'impose plus que jamais et doit raviver l'exigence de s'opposer à toutes les formes d'intolérance et de populisme.

Il n'est pas inutile de rappeler que récemment, Ignazio La Russa, ministre de la Défense en Italie et membre d'Alliance nationale, a rendu hommage, pour, dit-il, « ne pas trahir sa conscience », « aux soldats de Salò qui ont défendu la patrie », donc à ceux-là même qui ont collaboré avec les nazis.

Giovanni Alemanno, maire de Rome et membre lui aussi d'Alliance nationale, a refusé de condamner le régime fasciste avant 1938, année de la promulgation des lois raciales, car dit-il, «Je ne considère pas et je n'ai jamais considéré le fascisme comme le mal absolu».

De telles allégations d'élus mettent la démocratie en danger, car elles banalisent le fascisme. Preuve en sont les déclarations récentes de plusieurs personnalités ou sportifs italiens, dont un a même fait le salut fasciste devant des supporters au Stade olympique de Rome.

Bien plus, selon un sondage de mai 2008, 19% des Italiens affirment trouver normal qu'un candidat ouvertement fasciste soit présent sur une liste électorale. Des propositions jusqu'ici impensables deviennent légitimes, comme l'acceptation de «classes d'intégration», réservées aux élèves étrangers qui échouent aux tests des classes ordinaires, ou le permis à points pour les immigrés, défendus par la Ligue du Nord, ou encore la décision de Rome de ficher la population d'origine roumaine et rom.

Par ailleurs, la victoire des deux partis d'extrême-droite en Autriche qui ont atteint près de 30% des suffrages, n'a cette fois pas suscité d'émotion particulière parmi les dirigeants européens, alors que l'entrée du FPÖ de Jörg Haider en 2000 avait pourtant provoqué de très vives réactions au sein de l'Union européenne où les partenaires de l'Autriche s'étaient mis d'accord pour s'interdire tout contact bilatéral pendant une période d'observation. 50% des jeunes qui votaient pour la première fois, ont choisi de voter pour l'un des deux partis nationalistes et populistes.

On avait déjà vu Georges Oltramare tisser des liens privilégiés avec Mussolini dans les années 30; **la montée actuelle du fascisme en Italie nous met en demeure non seulement de se souvenir, mais d'agir...**

Aucun pays n'est épargné par des formes plus ou moins virulentes du populisme qui exprime bien souvent l'échec des institutions chargées d'assurer l'intégration et le sentiment d'insécurité face au droit au logement, à l'emploi, à la formation, ...

Plus que jamais, nous devons formuler une réponse collective respectueuse des droits fondamentaux.

L'instrumentalisation de l'armée afin de restreindre ou supprimer l'exercice des libertés fondamentales - comme celle de manifester - reste inacceptable. C'est pourquoi la plus grande vigilance doit être exercée vis-à-vis des engagements des militaires dans ce pays, comme dans d'autres.

Nous savons la tentation forte, puisqu'on doit constater que des guerres toujours plus meurtrières se

développent, que le système économique prédominant provoque des conflits sociaux de plus en plus durs, lesquels s'accompagnent de migrations massives...

Mais revoilà la crise, financière, plus foudroyante et universelle que jamais... Laquelle nous prouve encore une fois que les ultralibéraux se trompaient lorsqu'ils prétendaient que les règles internes du marché le régularaient et éviteraient le pire, écartant du pouvoir les plus cupides et les égoïstes.

Pourtant ceux-là même - qui ont voulu tout déréglementer, privatiser et amoindrir le contrôle des instances représentatives sur l'économie ou la conduite des grandes entreprises d'intérêt public - au lieu de faire preuve d'humilité, poursuivent dans leur arrogance. Ils s'approprient déjà à spolier les travailleurs et travailleuses, de même que les retraité-e-s en modifiant les garanties des assurances chômage et 2e pilier...

Si on ne sauve pas les entreprises lorsqu'elles sont confrontées à la faillite, il se trouve maintenant des élus disposés à engager l'Etat et à rançonner tous leurs concitoyen-ne-s pour secourir les banques au prétexte qu'elles seraient devenues indispensables au système.

Dans les circonstances actuelles, nous devons **non seulement préserver les droits existants, mais aussi imposer de nouvelles limites à l'enrichissement personnel**, comme à la capacité de nuire économiquement à la collectivité.

La Constituante devra répondre à ces problématiques et porter la défense des droits humains au coeur de ses débats et propositions. Ses membres s'avisent-ils d'inscrire une obligation de l'Etat à promouvoir la paix et l'équité, en oeuvrant à la prévention des conflits et en réprimant TOUS les actes de violence, y compris ceux mentionnés plus haut ?

Ce 9 novembre, **nous témoignons encore et toujours de notre volonté de justice** et rendons une fois de plus hommage à ces personnes qui ont payé de leur vie l'exigence de dignité et la démonstration de leur solidarité.

Communauté genevoise d'action syndicale
Parti du travail
Parti socialiste genevois
solidaritéS
Les Verts, parti écologiste genevois
Les Communistes
Groupe pour une Suisse sans armée
Association de soutien aux combattants des Brigades internationales
Comité Amérique centrale

Les 13 victimes de la tuerie du 9 novembre 1932 : **Henri Fürst**, 38 ans, mécanicien, président du Parti communiste genevois (le premier à avoir été abattu) - **Francis Clerc**, 54 ans, fraiseur (dont le fils faisait partie des recrues venues de Lausanne) - **Edouard Quillet**, 34 ans, employé à l'Armée du Salut - **Edmond Junod**, 29 ans, mécanicien - **Jean-Pierre Larderaz**, 23 ans, employé de commerce - **Emile Henry**, 55 ans, batelier - **Gabriel Loup**, 57 ans, patron boulanger - **Oscar Maurer**, 25 ans, employé de banque (tué alors qu'il sortait des cours du soir) - **Emile Guignet**, 27 ans - **Melchior Allemann**, 31 ans, employé d'hôtel, militant socialiste - **Hans Brugger**, 28 ans - **Alphonse Kolly**, 41 ans - **Marius Rattaz**, 36 ans, régent principal à Chêne-Bourg, mort le 14 novembre des suites de ses blessures.